



Maître de cérémonie en présentiel

Certificateur : ministère de l'Intérieur et des outre-mer – 11001401600015.

RNCP36839.

Date de publication : 16/09/2022.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36839/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le métier de maître de cérémonie est une profession réglementée qui s'inscrit dans le cadre de l'exercice des prestations du service extérieur des pompes funèbres, soumis à habilitation préfectorale. Le maître de cérémonie œuvre en contact direct avec les familles endeuillées et constitue leur référent pour l'organisation et la conduite des cérémonies funéraires, en lien avec divers corps de métiers. Au regard de ces enjeux, le législateur a souhaité créer en 2012 un diplôme national placé sous contrôle du ministère de l'intérieur. Par ailleurs, une « réforme de la formation » est entrée en vigueur au 1er novembre 2020 : elle a vocation à renforcer les cursus de formation et les modalités d'évaluation des candidats dans l'objectif, à nouveau, de professionnaliser davantage les diplômés.

COMPÉTENCES DE LA FORMATION

- Mener à bien l'organisation logistique d'une cérémonie funéraire civile ou religieuse, en vue d'une inhumation ou d'une crémation ;
- Appréhender les besoins et préoccupations des familles, être leur référent le jour de la cérémonie et lors des convois funéraires ;
- Connaître les différents types de lieux de sépulture, équipements funéraires, intervenants existants pour la réalisation d'une cérémonie funéraire ; savoir anticiper et intégrer les particularités de chacun d'entre eux ;
- En lien avec le conseiller funéraire, traduire les attentes exprimées en solutions adaptées, et respectueuses du droit funéraire et du défunt ;
- Encadrer et coordonner les agents des services funéraires in situ lors de toutes les étapes des obsèques ;
- Interagir avec des interlocuteurs institutionnels et culturels en vue de la préparation d'une cérémonie funéraire ;
- Animer les différents temps d'une cérémonie funéraire dans le respect du temps imparti ;
- Maîtriser la prise de parole en public notamment dans le rôle d'officiant de cérémonie funéraire ;
- Maîtrise de soi et savoir-être dans l'accueil et le conseil apporté aux personnes endeuillées ;
- Pallier les éventuels aléas afin d'assurer le bon déroulement de la cérémonie jusqu'à son terme ;
- Prendre la parole en public lors de la cérémonie civile par exemple ou pour indiquer le terme d'un hommage.

Date création : 20/12/2024 V2

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplininformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE

Tremplin Formation

Les métiers du funéraire



DURÉE ET PRIX DE LA FORMATION

70 heures de théorie au centre ; stage obligatoire en entreprise de 140 heures.

1550,00 euros HT / 1860,00 euros TTC.

Eligible au CPF.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les cours sont dispensés par une formatrice habilitée dans le secteur funéraire. Les cours sont interactifs et vous permettent un ancrage mémoriel et visuel, projeté sur un écran de télévision afin de vous faciliter la prise de note. Un résumé est remis à l'apprenant dès qu'une unité de cours est achevée, lui permettant d'avoir un support papier lors des révisions en plus des prises de note. Des mises en situations réelles et des exercices sont mis en place tout au long de la théorie pour évaluer les connaissances de l'apprenant.

PROGRAMME DE LA FORMATION

UNITE 1 : le secteur du funéraire (3H)

UNITE 2 : pratiques et rites funéraires (10H)

UNITE 3 : législation et réglementation funéraire (20H)

UNITE 4 : hygiène, sécurité et ergonomie (10H)

UNITE 5 : psychologie et sociologie du deuil (7H)

UNITE 6 : conception et animation d'une cérémonie (7H)

UNITE 7 : Encadrement d'une équipe (7H)

UNITE ANNEXE : la thanatopraxie (3H)

UNITE ANNEXE : le funérarium (3H)

PROFIL RECHERCHÉ

Avoir le permis B (conseillé).

Savoir parler français, avoir une bonne élocution et du vocabulaire.

Aptitude au port de charges lourdes.

Savoir gérer ses émotions.

NIVEAU REQUIS

Aucun niveau n'est obligatoire.

La formation est ouverte à tout public majeur.

DÉBOUCHÉS DANS LE FUNÉRAIRE

Le maître de cérémonie a la capacité d'effectuer les métiers de porteur chauffeur et de maître de cérémonie.

Date création : 20/12/2024 V2

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplininformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont fixées par l'arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires. Elles comprennent :

- Une évaluation écrite de la formation pratique du candidat transmis par la structure d'accueil de l'évaluation à l'organisme de formation ;
- Un nombre minimum d'activités à valider durant la formation pratique ;
- Un examen théorique comprenant une épreuve écrite de 60 questions (QCM) à répondre en 30 minutes où il faut avoir minimum 12/20, cela correspond à 50% de la note finale. Une épreuve orale de 20 minutes (entretien individuel) où il faut avoir minimum 5/20, cela correspond à 30% de la note finale, sur la base d'un rapport de stage rédigé par le candidat à l'issue de sa formation pratique. Ce rapport de stage compte pour 20% de la note.
- Le jury sera composé de quatre personnes choisies par l'organisme de formation sur la base des listes, fixées par le préfet, de personnes habilitées pour ces fonctions (articles D. 2223-55-6 et suivants du code général des collectivités territoriales)



Date création : 20/12/2024 V2

Siège social et centre de formation : 493 rue Franklin D. Roosevelt, 62400 Béthune

Tél. 09.81.71.61.11 - tremplininformation.bethune@gmail.com

Siret : 882572605 00021 RCS Arras - Code APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 32 62 03416 62 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE